



Béziers, le 26/08/2015

A Monsieur Le Prefet de l'Hérault

Préfecture de l'Hérault

Objet :Attaques contre les collègues d'une école maternelle de Beziers dans le journal municipal de juillet 2015

Monsieur Le Prefet,

Au mois de juillet, vous avez été destinataire d'un courrier de l'UNSA Education et le SE-UNSA de l'Hérault concernant les atteintes morales et professionnelles faites aux Enseignants formulées par la Muncipalité de la ville de Béziers.

Dans le Journal de Béziers du 15 juillet 2015, un article se saisit de la question polémique du port de la blouse à l'école, pour stigmatiser et dénigrer toute l'équipe pédagogique d'une école maternelle Publique et remettre en cause plus généralement la légitimité des conseils d'école. Cet article et la médiocre bande dessinée qui suit accusent les collègues de cette école, mais bien au-delà tous les enseignants. Cette technique de gouvernance, qui recherche les cibles et des boucs émissaires pour les désigner à la vindicte populaire, a fait ses preuves en d'autres temps sombres de notre pays.

Au mois d'août, nous avons pu apprécier votre réaction publique suite au discours du Maire de Béziers portant atteinte aux fonctionnaires de l'Etat en charge de la sécurité publique.

Dans cet esprit républicain, l'UNSA Education et le SE UNSA vous demandent solennellement de réagir publiquement aux atteintes faites aux personnels d'Education Nationale exerçant dans la ville de Béziers.

Enfin, nous vous informons que l'UNSA Education et le SE UNSA ont été reçu mercredi 26 Août par Mme la DASEN de l'Hérault suite à ces attaques afin de nous entretenir sur la réaction indispensable qui devra en découler de la part des services de l'Etat.

Dans l'attente d'une action de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Prefet, en notre entier dévouement au Service Public d'Education.

Sébastien Moreno
Secrétaire Départemental UNSA Education 34

Jean Robert Biggio
Secrétaire Départemental SE-UNSA 34

